

4^e rencontre annuelle (présentiel et distanciel)

.....

Dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et la Doctrine

Colloque

14 juin 2024 | 13h45-18h00



Institut

de **recherche Carré de Malberg**

IRCM

Université de Strasbourg

✉ **Contact**

fru6703-contact@unistra.fr

✉ **Inscription en ligne**

<https://europa.unistra.fr>

Organisateurs : Prof. Florence Benoit-Rohmer, Prof. Ass. Ledi Bianku et Marko Bosnjak, Vice-Président de la Cour européenne des droits de l'homme

📍 Salle Alex Weill

Bâtiment | Faculté de droit

1 place d'Athènes

67000 Strasbourg

en partenariat avec



Faculté

de **droit, de sciences politiques et de gestion**

Université de Strasbourg

Ouverture :

Marko Bosnjak, Vice-président de la Cour européenne des droits de l'homme

Patrick Wachsmann, Professeur émérite à l'université de Strasbourg

14 h 00 Présidence : **Ledi Bianku**, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, professeur associé à l'Université de Strasbourg

14 h 10 1. Les infractions terroristes (arrêt Yalcinkaya c. Turquie et autres cas)

Présentation : **Sebastian Radulețu**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : **Christos Giannopoulos**, MC, Université de Strasbourg

Débat

14 h 50 2. PMA post mortem (notamment arrêt Baret and Caballero v. France)

Présentation : **Maria Elozegui**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : **Peggy Ducoulombier**, Professeure, Université de Strasbourg

Débat

15 h 30 3. Les affaires sur l'État de droit et l'indépendance de la justice (arrêt Walesa c. Pologne, 23 novembre 2023)

Présentation : **Erik Wennerstrom**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : **Andrea Saccucci**, Professeur à l'Université de Campania Luigi Vanvitelli (Naples), avocat spécialisé dans les droits de l'homme

Débat

16 h 10 – 16 h 30 pause-café

16 h 30 Présidence : **Florence Benoit-Rohmer**, Professeur émérite Université de Strasbourg

4. Le droit de grève dans la jurisprudence de la Cour EDH (CourEDH, GC, Humpert et autres c. Allemagne)

Présentation : **Katerina Šimačková**, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : **Freya Baetens**, Professeure à l'Université d'Oxford

Débat

17 h 10 5. Quelles perspectives d'avenir pour le Protocole 16 ?

Présentation : **Frédéric Krenc**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : **Edoardo Stoppioni**, Professeur à l'université de Strasbourg, **Hélène Ruiz Fabri**, Professeure à l'Université de Paris 1

Débat

17 h 50 **Conclusions :**

Mattias Guyomar, juge à la Cour européenne des droits de l'homme